

Secrétariat : Pharmacie interjurassienne Beausite 49

2740 Moutier Tél: 032 494 30 50 Fax: 032 494 30 42

joel.wermeille@reseaudelarc.net

Commission des Médicaments

Dre Martine Décosterd Dr Daniel Diaz Rodriguez Mme Catia Filieri Dr Cédric Maillat Dr André-Philippe Méan Dr Marc Pierrehumbert Dre Bettina Simon Dr Riccardo Vandoni Dr Joël Wermeille Pharmacien/ne-cadre

PIJ-MEDIC.INFO

Bulletin d'information de la Commission des Médicaments de la Pharmacie interjurassienne et de la PIJ officine

LISTE DES MEDICAMENTS

- Modifications de la liste
- Point sur les huiles essentielles

ALERTES VIGILANCE

J'ai tout PIJé #7 : Tout ce qui s'injecte, peut-il être pris par voie orale ?

INFORMATIONS PRATIQUES

- Félicitations aux lauréats du prix « Jean-Philippe Reymond »
- Mise à jour PIJ-Medic N°66 : mise au point sur les gliflozines (iSGLT2)

La Commission des Médicaments et la Pharmacie interjurassienne se tiennent à votre disposition pour toute question portant sur son fonctionnement ou ses décisions. Les références utilisées pour la rédaction des articles sont à disposition auprès du secrétariat.

Médicaments remplacés ou supprimés : septembre 2024 – novembre 2024

Médicament supprimé	Nouveau médicament	Commentaire
Adrenalin amp. 0.1 mg/1 mL (adrénaline)	-	Médicament hors commerce Alternative en liste : Adrenalin amp. 1 mg/1 mL (adrénaline)
D opamin amp. 50 mg/5 mL (dopamine)	Dopamin amp. 50 mg/5 mL (dopamine)	Médicament hors commerce Importation d'un médicament étranger Voir ci-dessous « Médicaments réservés et médicaments d'urgence »
Eosine sol. aqueuse 2% monodoses 5 mL (éosine)	-	Médicament hors commerce Alternatives en liste : Betadine sol. stand. 10% (polyvidone-iode), Tanno-Hermal badigeon lot. (oxyde de zinc + tannins)
Lantus SoloStar stylo 100 UI/ mL, 3 mL (insuline glargine)	Toujeo SoloStar stylo 300 UI/mL, 1.5 mL (insuline glargine)	Meilleure économicité (la quote- part de Lantus passe à 40%)
Lipofundin MCT LCT fio. 20%, 250 mL (lipides)	Clinoleic 20% flex. 100 mL (lipides)	Médicament hors commerce Voir ci-dessous « Médicaments réservés et médicaments d'urgence »
M abThera flac. 100 mg/10 mL (rituximab)	Truxima flac. 100 mg/10 mL (rituximab)	Remplacement par un générique / biosimilaire Voir ci-dessous « Médicaments réservés et médicaments d'urgence »
M abThera flac. 500 mg/50 mL (rituximab)	Truxima flac. 500 mg/50 mL (rituximab)	Remplacement par un générique / biosimilaire Voir ci-dessous « Médicaments réservés et médicaments d'urgence »
Rocaltrol caps. 0.25 mcg (calcitriol)	Calcitriol caps. 0.25 mcg (calcitriol)	Remplacement par un générique / biosimilaire

Médicaments réservés et médicaments d'urgence/antidotes

Médicament supprimé	Médicament introduit	Indication (s)	Statut	Lieux de stockage et quantités minimums
D opamin amp. 50 mg/5 mL (dopamine)	Dopamin amp. 50 mg/5 mL (dopamine)	Choc cardiovasculaire	Médicament d'urgence	H-JU Delémont : Pharmacie (40 amp.)
Lipofundin MCT LCT fio. 20%, 250 mL (lipides)	Clinoleic 20% flex. 100 mL (lipides)	Antidote lors d'intoxication systémique aux anesthésiques locaux lipophiles	Antidote Médicament disponible sans ordonnance interne pour le service d'Anesthésie	H-JU Delémont : Anesthésie (10 flex.)
				Hôpital de Moutier : Anesthésie (10 flex.)
				Hôpital de St Imier : Anesthésie (10 flex.)
M abThera flac. 100 mg/10 mL (rituximab)	Truxima flac. 100 mg/10 mL (rituximab)	Lymphomes non hodgkiniens, polyarthrite	Médicaments disponibles sans ordonnance interne	
M abThera flac. 500 mg/50 mL (rituximab)	Truxima flac. 500 mg/50 mL (rituximab)	rhumatoïde, vascularite associée aux ANCA, pemphigus vulgaris	pour les services d'Oncologie et unité Ambulatoire	-

Médicaments introduits

Nouveau médicament	Indication(s)	Statut	
Beyfortus ser. prête 50 mg/0.5 mL (nirsévimab)	Prophylaxie des infections des voies respiratoires inférieures dues au virus respiratoire syncytial (VRS) chez : - les nouveau-nés et les nourrissons au cours de leur première saison de VRS;	Médicaments disponibles sans ordonnance interne pour les services de Pédiatrie et de Gynécologie-Obstétrique	
Beyfortus ser. prête 100 mg/1 mL (nirsévimab)	 les jeunes enfants âgés de 24 mois ou moins qui sont toujours susceptibles de contracter une infection sévère par le VRS au cours de leur deuxième saison de VRS 		
Methotrexate (MTX-GEU) ser. prête 70 mg (méthotrexate)			
Methotrexate (MTX-GEU) ser. prête 80 mg (méthotrexate)	Drive en charge de la gracecca cutra utérina	Médicaments disponibles sans ordonnance interne pour le service de Gynécologie-Obstétrique	
Methotrexate (MTX-GEU) ser. prête 90 mg (méthotrexate)	Prise en charge de la grossesse extra-utérine		
Methotrexate (MTX-GEU) ser. prête 100 mg (méthotrexate)			
Noradrenalin Ultra fio. 0.5 mg/50 mL (noradrénaline)	Hypotension aiguë	Médicament disponible sans ordonnance interne pour le service d'Anesthésie	

OW et CF

Point sur les huiles essentielles (HE)

Les huiles essentielles sont utilisées dans certains services de Gynécologie-Obstétrique/maternités depuis plusieurs années. Afin de répondre aux exigences des autorités sanitaires cantonales, le processus a dû être sécurisé :

- Une procédure a été mise en place pour assurer une sécurisation des principes actifs et du circuit du médicament
- Diverses préparations à base d'huiles essentielles ainsi que des huiles essentielles pures pour la prise en charge péri-accouchement sont introduites dans la liste des médicaments pour le service de Gynécologie-Obstétrique (cf. tableaux ci-dessous) :

Nouveau médicament	Indication, propriétés	Commentaires	Statut
HE Accouchement 4% (HV tournesol) flac. 30 mL HE girofle (<i>Eugenia caryophyllata</i>): 0.06 mL HE cannelle écorce (<i>Cinnamomum zeylanicum</i>): 0.06 mL HE sauge sclarée (<i>Salvia sclarea</i>): 0.60 mL HE lavande vraie (<i>Lavandula angustifolia</i>): 0.33 mL HE néroli (<i>Citrus aurantium amar fl</i>): 0.15 mL HV tournesol (<i>Hélianthus annuus</i>): QSP 30.0 mL	Provocation et stimulation de l'accouchement		
HE Bain Relaxant 20 % (Solubol) flac. 50 mL HE lavande vraie (<i>Lavandula angustifolia</i>): 4.0 mL HE sauge sclarée (<i>Salvia sclarea</i>): 5.0 mL HE néroli (<i>Citrus aurantium amar fl</i>): 1.0 mL Solubol: QSP 50.0 mL	Utéro-tonique, calmant, ouverture du col		
HE Col spastique 3% (HV tournesol) flac. 50 mL HE sauge sclarée (<i>Salvia sclarea</i>) : 1.0 mL HE lavande vraie (<i>Lavandula angustifolia</i>) : 0.5 mL HV tournesol (<i>Hélianthus annuus</i>) : QSP 50.0 mL	Diminution de l'œdème du col, douleurs spastiques au niveau du col	Utilisation	Médicaments disponibles sans ordonnance interne pour le service de Gynécologie-
HE Compresse argile 10% (HV tournesol) flac. 30 mL HE lavande vraie (<i>Lavandula angustifolia</i>) : 2.50 mL HE niaouli (<i>Melaleuca quinquenervia</i>) : 0.50 mL HV tournesol (<i>Hélianthus annuus</i>) : QSP 30.0 mL	Engorgement mammaire	validée uniquement selon procédure interne	
HE Détente 2% (HV tournesol) flac. 50 mL HE sauge sclarée (Salvia sclarea) : 0.25 mL HE lavande vraie (Lavandula angustifolia) : 0.50 mL HE néroli (Citrus aurantium amar fl) : 0.25 mL HV tournesol (Hélianthus annuus) : QSP 50.0 mL	Contractions très douloureuses, stress maternel, fatigue	interne	Obstétrique
HE Douleurs tranchées 4% (HV tournesol) flac. 50 mL HE lavande vraie (<i>Lavandula angustifolia</i>): 1.50 mL HE matricaire (<i>Matricaria chamomilla</i>): 0.25 mL HE pin sylvestre (<i>Pinus sylvestris</i>): 0.25 mL HV tournesol (<i>Hélianthus annuus</i>): QSP 50.0 mL	Douleurs liées aux contractions post-accouchement		
HE Pré Travail 4% (HV tournesol) flac. 30 mL HE lavande vraie (Lavandula angustifolia) : 0.80 mL HE matricaire (Matricaria chamomilla) : 0.20 mL HE néroli (Citrus aurantium amar fl) : 0.20 mL HV tournesol (Hélianthus annuus) : QSP 30.0 mL	Calmant des contractions et douleurs liées		

Abréviations : HE = huile essentielle / HV = huile végétale

Nouveau produit	Commentaires	Statut	
HE Synergie diffusion En Attendant Bébé flac. 10 mL HE palmarosa (<i>Cymbopogon martini</i>): 3.0 mL HE orange douce (<i>Citrus sinensis</i>): 2.0 mL HE géranium (<i>Pelargonium graveolens</i>): 2.0 mL HE ylang ylang extra (<i>Cananga odorata</i>): 1.5 mL HE girofle (<i>Eugenia caryophyllata</i>): 1.5 mL			
AROMASAN basilic huil ess bio flac. 15 mL HE basilic indien (<i>Ocimum basilicum</i>) : 15.0 mL			
AROMASAN citron huil ess bio flac. 15 mL HE citron (<i>Citrus limonis</i>) : 15.0 mL			
AROMASAN gingembre huil ess bio flac. 15 mL HE gingembre (<i>Zingiber officinalis</i>) : 15.0 mL			
AROMASAN litsée huil ess flac. 15 mL HE litsée (<i>Litsea cubeba</i>) : 15.0 mL	Utilisation validée uniquement par voie olfactive selon procédure interne	Produits disponibles sans ordonnance interne pour le service de Gynécologie-Obstétrique	
AROMASAN sapin pectiné blanc huil ess bio flac. 15 mL HE sapin blanc (<i>Abies pectinata</i>) : 15.0 mL			
AROMASAN Relax flac. 20 mL HE oranger doux (<i>Citrus sinensis</i>) HE petit grain bigarade (<i>Citrus aurantium (fe)</i>) HE néroli (<i>Citrus aurantium (fl)</i>)			
AROMASAN Zeste de lune flac. 20 mL HE oranger doux (Citrus sinensis) HE bois de hô (Cinnamomum camphora CT linalol) HE ylang-ylang (Cananga odorata)			
AROMASAN Averses petals flac. 20 mL HE oranger doux (<i>Citrus sinensis</i>) HE géranium (<i>Pelargonium graveolens</i>) HE ylang-ylang (<i>Cananga odorata</i>) HE laurier (<i>Laurus nobilis</i>) HE poivre noir (<i>Piper nigrum</i>) HE rose (<i>Rosa damascena</i>)			
AROMASAN Inspiration d'Asie flac. 20 mL HE oranger doux (<i>Citrus sinensis</i>) HE encens (<i>Boswellia carterii</i>) HE cannelle (<i>Cinnamomum zeylanicum</i>) HE oranger amer (<i>Citrus aurantium zeste</i>) HE limette (<i>Citrus aurantifolia</i>) HE elémi (<i>Canarium luzonicum</i>)			

LG et CF

.

Alertes vigilance

J'ai tout PIJé #7 : Tout ce qui s'injecte, peut-il être pris par voie orale ?

« Contrairement à l'idée reçue, tous les médicaments injectables ne peuvent pas être administrés par voie orale ou entérale car cela peut comporter différents risques. »

En cas de troubles de la déglutition ou lorsqu'il est nécessaire d'administrer des médicaments par sonde d'alimentation entérale, il convient d'être prudent avec l'utilisation de la forme injectable par voie orale ou entérale car :

- une toxicité digestive peut se manifester en raison d'un pH extrême (p.ex. phénytoïne), d'une osmolarité trop élevée (p.ex. potassium) ou d'un excipient irritant.
- une diminution d'efficacité peut être observée en raison d'une :
 - o baisse de l'absorption du principe actif (ex. dexaméthasone)
 - o dégradation du principe actif en raison du pH gastrique (ex. pantoprazole)

Message clé

Tous les injectables ne sont pas buvables!

Pour toutes questions relatives à l'administration d'un médicament, n'hésitez pas à appeler la hotline de la pharmacie.

Référence: https://www.hug.ch/pharmacie/recommandations/document/admin_injperos

PM et CL

Informations pratiques

Félicitations aux lauréats du prix « Jean-Philippe Reymond »

M. Camille Lanfranchi et Mme Laurane Girard se sont distingués au niveau national. Leurs travaux de diplômes pour le titre de spécialistes FPH en pharmacie hospitalière ont chacun reçu le prix *Jean-Philippe Reymond* décerné annuellement par la GSASA.

Pour la première fois, le prix a été décerné à deux lauréats, la Commission de sélection n'ayant pas réussi à départager les deux meilleurs travaux et le prix n'ayant pas été décerné en 2023.

Les titres de leurs travaux sont respectivement les suivants :

- « Quel est l'impact médicamenteux et économique des révisions interprofessionnelles de la médication incluant une pharmacienne, menées au sein d'établissements médico-sociaux ? »
- « Quelle peut être la plus-value d'une pharmacienne impliquée dans le processus de sortie d'hôpital de patients hospitalisés dans des services de médecine et de chirurgie ? »



Mise à jour PIJ-Medic N°66 : mise au point sur les gliflozines (iSGLT2)

Suite à la parution de l'article *Inhibiteurs du SGLT2 : des promesses, mais pour qui ?* dans la *Revue Médicale Suisse,* le <u>lien</u> et la conclusion de la Commission des Médicaments suite à l'évaluation de cette famille thérapeutique ont été mis à jour dans le PIJ-Medic N°66 (*Mise au point sur les gliflozines (iSGLT2*)).

CF

Rédaction et mise en page : Camille Fallet (CF), Laurane Girard (LG), Camille Lanfranchi (CL) Pauline Mallet (PM), Olivier Willmann (OW)

Relecture : Nesma Bensalah (NB), Camille Fallet (CF), Pierre-Alain Jolivot (PAJ), Joël Wermeille (JW) Validation sur la base du PV de la séance de la ComMed du 18 novembre 2024 : Dre Martine Décosterd, Dr Daniel Diaz Rodriguez, Laurane Girard, Catia Filieri, Dr Cédric Maillat, Dr André-Philippe Méan, Dr Marc Pierrehumbert, Dre Bettina Simon, Dr Riccardo Vandoni, Dr Joël Wermeille